



LECTURE DES FICHES TECHNIQUES

CARTE DE LOCALISATION

Carte de localisation des observations.

Source : « GT, octobre 2020 » (données fournies par le CIRAD Réunion croisant l'ensemble des données partenaires) ou « PNRUN, 2022 » (avec ajouts récents aux données susmentionnées).



PICTOGRAMMES

100

Cette espèce est inscrite sur la liste de 100 établie par le Comité français de l'UICN et le SSC Invasive Species Specialist Group de l'UICN, figurant parmi les plantes les plus envahissantes au monde.

5

Niveau d'invasibilité selon l'échelle de Lavergne C., 2016.

Seuls les niveaux mentionnés dans les fiches techniques de ce guide sont décrits ici.

5 : très envahissante, dominante ou co-dominante à la fois dans les milieux anthropisés, semi-naturels et naturels intacts ou perturbés (perturbations naturelles : chablis et autres trouées, coulées volcaniques, glissements de terrain) avec de fortes densités. Il s'agit des espèces « transformers ».

4 : moyennement envahissante, se propageant spontanément à la fois dans les milieux anthropisés, semi-naturels et naturels intacts ou faiblement perturbés par les activités humaines, avec des densités plus ou moins importantes, sans toutefois dominer ou co-dominer la végétation.

3+ : envahissante dans les milieux anthropisés, c'est-à-dire perturbés par les activités humaines (friches, terrains vagues, végétation secondaire, cultures, pâturages, plantations forestières, jardins, bords de route, ...), mais aussi présente

dans certains milieux naturels sans montrer pour le moment un comportement envahissant (espèce qualifiée d'émergente ou potentiellement envahissante en milieu naturel).

2P : potentiellement envahissante, c'est-à-dire parfois cultivée, échappée de jardins ou de cultures, ou localement naturalisée, et surtout montrant un comportement envahissant (multiplication importante, expansion récente, propagation imminente) dans seulement une ou deux localités de l'île. La plupart sont connues pour être envahissantes ailleurs dans d'autres régions ou îles du monde

2 : potentiellement envahissante, c'est-à-dire parfois cultivée, échappée de jardins ou de cultures, ou localement naturalisée dans une ou plusieurs localités, mais dont l'ampleur de la propagation n'est pas connue ou reste encore limitée. La plupart sont connues pour être envahissantes ailleurs dans d'autres régions ou îles du monde



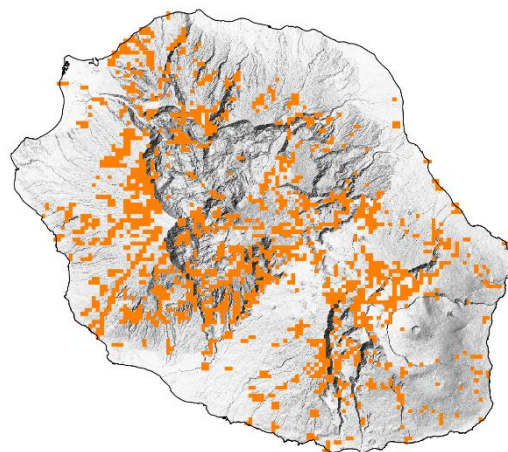
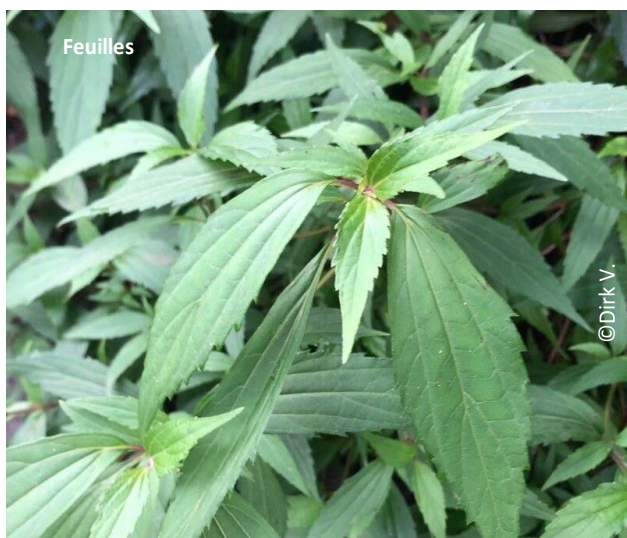
Cette espèce est interdite d'introduction et de tous usages sur le territoire réunionnais par l'arrêté du 1^{er} avril 2019.

JOUVENCE

NOM LATIN : *Ageratina riparia*
SYNONYMES : *Eupatorium riparium*
AUTRES NOMS : Ortochifon, Abésouris,
Ayapana marron
FAMILLE : Asteraceae
ORIGINE : Mexique et Antilles

100

5



Observations d'*Ageratina riparia*

0 10 20 30 km

Source : Groupe de Travail (GT)
«Priorisation spatiale des actions de lutte».
Version 1: Octobre 2020

Ageratina riparia

DESCRIPTION & IMPACTS

Une fiche descriptive détaillée est disponible sur le site du Groupe Espèces Invasives Réunion au [lien suivant](#).

La jouvence est inscrite sur la liste établie par le Comité français de l'UICN et le SSC Invasive Species Specialist Group de l'UICN, figurant parmi les plantes les plus envahissantes au monde.

HABITATS COLONISÉS

A. riparia est devenue très rapidement l'une des plantes les plus envahissantes et les plus étendues de La Réunion (invasion « éclair » en 10 ans). Elle préfère les milieux humides, se retrouvant jusqu'à 1800 m d'altitude en forêt humide mais est aussi présente dans les milieux perturbés secs en basse altitude, le long des rivières et ravines, lisières forestières, bords de chemins. Elle est liée aux milieux ouverts.

Cette herbacée pérenne est suffrutescente (ligueuse à la base), et forme des peuplements denses. C'est une plante envahissante agressive des milieux perturbés qui agit par recouvrement et étouffement de la végétation herbacée autochtone. L. R. (2021)

ÉCOLOGIE

Mode de reproduction : Sexué et végétatif (s'enracine aux nœuds). Stolonifère.

Mode de dissémination : Dispersion par le vent et l'eau. Les graines s'accrochent aussi aux vêtements, aux animaux et aux véhicules.

Banque de graines : Pas d'informations.



MÉTHODES DE LUTTE

Prévention et lutte précoce

Cette espèce est liée aux milieux ouverts, c'est donc principalement la cicatrization du couvert végétal couplée à la lutte qui va permettre de l'éliminer de façon durable.

Dans le Queensland, une étude montre que l'augmentation de la litière (donc la diminution de la disponibilité en lumière) associée à du broutage permettait de diminuer les populations d'*A. riparia*. Ainsi la densification de la forêt serait un moyen efficace de lutter contre cette espèce invasive. (Zancola, 2001)

Méthodes de gestion

Méthode manuelle/physique

ARRACHAGE : arrachage manuel ou avec des petits outils de jardinage.

COUPE AU SABRE OU A LA DEBROUSSAILLEUSE : la coupe est moins efficace que l'arrachage. Préférer l'utilisation de la débroussailleuse à lames plutôt que le sabre par souci de facilité, la tige étant ligneuse à la base. Repepage régulier à effectuer.

Méthode chimique

Limitez au maximum l'usage d'herbicides aux situations sans méthode alternative. Respectez strictement la réglementation en vigueur. L'utilisation de produits chimiques a des effets négatifs sur la santé et l'environnement.

Des tests de traitement chimique ont été réalisés par l'ONF sur cette espèce. Après suivi, cette méthode s'est révélée inefficace.

Autres méthodes testées

Lutte biologique

Un contrôle biologique a été mis au point à Hawaii et en Nouvelle Zélande en combinant des insectes parasites et un champignon pathogène. (Barreto, 1988 ; Barton, 2006 ; Fröhlich, 1999 et 2000)

En Afrique du Sud et en Australie également, des essais de lutte biologique ont été concluants avec plusieurs agents. Le plus communément utilisé est *Entyloma ageratinae*, un champignon parasite. (Winston, R.L., et al., 2022)

Traitement des déchets de la lutte :

Un élément majeur dans la lutte contre *Ageratina riparia* est le traitement des rémanents : le moindre fragment laissé au sol va bouturer, annulant tout effet de la lutte. Il est donc indispensable d'empêcher le contact avec le sol. La méthode de mise sur treille fonctionne particulièrement bien ici, si correctement réalisé (risque de repousse sur treille sinon).

PRESCRIPTIONS PARTICULIÈRES

La jouvence est allélopathique à partir de la litière de feuilles dont les émissions chimiques ont un effet dépressif sur la croissance des autres plantes, en empêchant la germination et la levée des graines. L. R. (2021)

Il est donc nécessaire d'en tenir compte lors d'éventuels chantiers de restauration.